

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Band: 83 (1974)
Heft: 3

Artikel: Collecte de mai 74
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683430>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

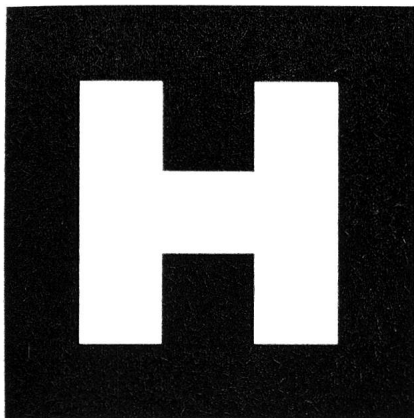
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

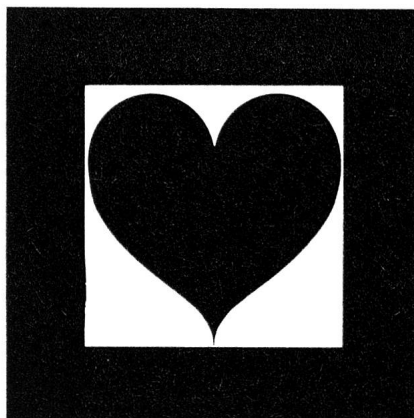
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

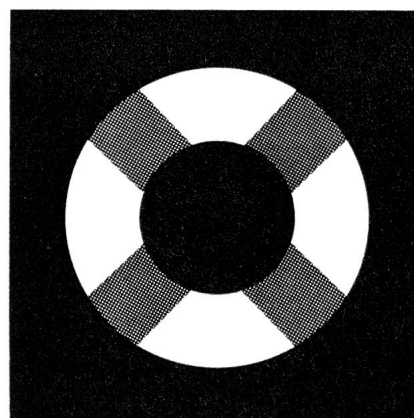
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



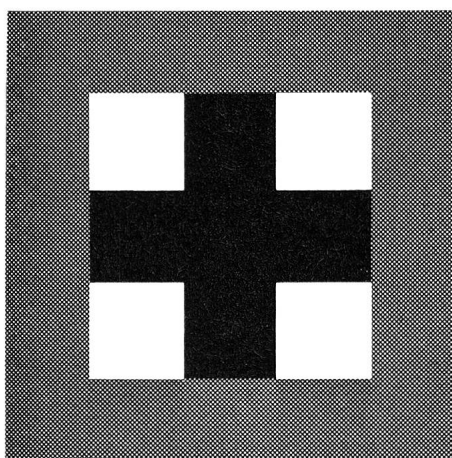
soigner



aider



sauver



*chez nous
en Suisse*

Trois symboles

pour

une idée

Collecte de mai 74

Du cœur pour aider, une bouée pour sauver, un H pour soigner. «Soigner, Aider, Sauver», trois mots qui englobent l'activité de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains et qui seront le thème de la toute prochaine Collecte annuelle des deux organisations. Collecte dont le produit est essentiellement consacré à l'accomplissement de tâches nationales.

Nous devrions tous nous sentir concernés par la traditionnelle Collecte de mai de la Croix-Rouge suisse et de sa plus importante institution auxiliaire, l'Alliance suisse des Samaritains, car rares sont en fait les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, n'entrent pas en contact avec la Croix-Rouge, que ce soit pour donner – en tant que membres, assistantes bénévoles, auxiliaires-hospitalières, donneurs de sang, donateurs – ou pour recevoir. Ainsi:

Sur demande de son médecin, Monsieur B. est hospitalisé dans le but de subir une opération. A l'hôpital, il est soigné par des infirmières et des infirmières-assistantes CC CRS, qui ont été formées à leur tâche par la CRS et qui ont peut-être choisi leur profession grâce à la propagande que fait la CRS en faveur des professions soignantes. Il se peut que Monsieur B. ait aussi la chance d'être entouré par une auxiliaire-hospitalière volontaire de la Croix-Rouge, qui lui assurera tous les petits services – mais pour lui, ils sont importants – dont le personnel professionnel surchargé ne peut s'occuper, faute de temps.

La CRS réglemente et surveille, en qualité de seul organe national, la formation professionnelle dans les soins généraux, les soins en psychiatrie, les soins en hygiène maternelle et pédiatrie, ainsi que la formation des infirmières-assistantes et celle des laborantines médicales. Une centaine de centres de formation sont actuellement reconnus par elle: plus de 2000 diplômes et certificats de capacité sont décernés chaque année; ils permettent à leurs titulaires l'exercice de ces professions sur l'ensemble du territoire suisse et, dans une large mesure, à l'étranger. En outre, la CRS a formé jusqu'à présent plus de 8000 auxiliaires-hospitalières volontaires.

Tout comme Monsieur B. au cours de son opération, Monsieur E. a perdu beaucoup de sang lors d'un accident de voiture. Dans les deux cas, il faut du sang – du sang complet ou des composants de sang administrés à titre de médicaments. Le sang complet provient du centre de transfusion de sang de la section régionale de la Croix-Rouge, les produits sanguins sont fabriqués au Laboratoire central de la CRS à Berne. Il est vrai que MM. B. et E. trouveront ces «médicaments» sur leur facture d'hôpital; mais en fait ils ne paient que le coût de la préparation et de la transfusion de sang, non le sang lui-même qui leur est offert par les donneurs de sang volontaires convoqués par le truchement de la CRS.

Près de 500 000 dons de sang ont été recueillis en 1973 par le service de transfu-

sion de sang de la CRS; ils représentent 168 000 litres de sang, mais les besoins ne cessent d'augmenter. Ce sang offert bénévolement est livré aux blessés et malades sous forme de conserves de sang complet ou de produits sanguins stables; il est en partie utilisé pour alimenter les réserves prévues pour les cas de catastrophe et de guerre.

Le petit F. est atteint de rougeole et son père souffre d'une grippe. La mère de famille sait ce qu'elle doit faire pour qu'ils se sentent à leur aise, car elle a suivi un cours de soins au foyer organisé sous l'égide de la CRS.

Le fait que la mère ou un autre membre de la famille sachent se débrouiller en cas de maladies légères est un avantage non seulement pour toute la famille mais encore pour les hôpitaux surchargés, lorsque les patients

ne doivent pas être hospitalisés. Quand une hospitalisation peut être évitée, il en résulte aussi une économie financière.

Madame G. est partiellement paralysée; son plus grand souci est de pouvoir malgré tout continuer de tenir son ménage. C'est ici que l'ergothérapeute entre en action. Elle enseigne à Madame G. comment celle-ci peut accomplir les travaux habituels en se servant de moyens auxiliaires; elle effectue des exercices avec sa patiente et encourage ses efforts pour se rendre indépendante de l'aide d'autrui.

Seize centres d'ergothérapie dirigés par les sections de la Croix-Rouge sont ouverts à des patients, convalescents, personnes âgées et handicapées qui y apprennent à s'occuper utilement.

Monsieur S., pensionnaire de la maison de retraite «Au soleil couchant», attend chaque mardi la visite de «son» assistante bénévole. Il est aveugle. Elle lui fera la lecture de son journal, lui écrira la lettre qu'il désire adresser à sa fille au Canada, et fera une promenade avec lui le long du ruisseau voisin. En effet, elle est pour lui la seule «porte ouverte» donnant sur un monde dont il a été exclu.

Quelques milliers d'assistants et d'assistantes bénévoles s'occupent de personnes âgées et apportent dans leur existence solitaire le contact humain et quelque joie. En outre, les deux autocars pour handicapés de la Croix-Rouge de la Jeunesse emmènent en excursions, chaque année, trois à quatre mille invalides de tout âge.

Du cœur pour aider, une bouée pour sauver, un H pour soigner . . .

Après Téhéran: Croix-Rouge et politique

P.-E. Dentan

C'est à Téhéran en effet que s'est déroulée, du 2 au 6 novembre 1973, la XXII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, dont le Président de la Croix-Rouge suisse a présenté les résultats dans notre édition du 15 janvier 1974.

Le journaliste genevois Paul-Emile Dentan, quant à lui, a interrogé des personnalités du Comité international de la Croix-Rouge, de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, de l'Institut Henry-Dunant, qui ont participé aux travaux de cette importante réunion de la Croix-Rouge internationale.

Il nous a aimablement autorisés à reproduire ici les différentes interviews.

La Conférence de la Croix-Rouge à Téhéran

«Fondamentalement, la Croix-Rouge n'a pas bougé depuis 110 ans, ou à peu près», remarque Pierre Boissier, membre du Comité du CICR, un descendant d'une vieille famille genevoise qui s'est illustrée au service de l'idéal d'Henry Dunant. Racé, le cheveu grisonnant, le verbe souvent fort imagé sinon truculent, M. Boissier est directeur de l'Institut Henry-Dunant, chargé de former les futurs délégués du CICR. Il a lui-même une expérience déjà longue de la «vie

Croix-Rouge» puisqu'il a rempli plusieurs missions au Proche-Orient, en Inde, à Chypre et ailleurs. «Un des aspects les plus encourageants qui a été mis en évidence à Téhéran, me dit-il, c'est que notre vieille institution ait le courage de se remettre complètement en question; deux personnes extérieures à nous, financièrement indépendantes du CICR, sont installées dans un petit bureau que nous leur avons prêté, afin de tout examiner à neuf, de tout repenser, de revoir 'l'image' et le rôle du CICR dans les temps modernes. N'est-ce pas faire preuve de jeunesse que de se remettre complètement en question de A à Z?»

Pour M. Boissier, le caractère unique de cette Conférence est qu'elle a groupé des gouvernements (700 délégués de 78 gouvernements) ainsi que des représentants privés (500) de 86 Sociétés nationales.

«N'oubliez pas que les Conventions de Genève sont les traités qui ont été signés par le plus grand nombre d'Etats.

A Téhéran, personne n'a demandé l'exclusion de l'Afrique du Sud ou du Portugal; nous avions les deux Allemagne, les deux Vietnam; sans aucun préalable politique, nous avons démarré tout de suite.

Bien sûr, dans ces conférences de Croix-Rouge, on parle souvent beaucoup. Il y a parfois des torrents d'éloquence dont on se passerait. Mais finalement, personne d'autre que la Croix-Rouge ne peut effectuer le rapatriement des prisonniers entre Israël et l'Égypte – opération qui a débuté le dernier jour de la

conférence. Personne non plus ne peut faire le travail individuel, essentiel, qu'accomplit la Croix-Rouge en Inde, où nous sommes engagés à fond pour rendre possible le retour et le déplacement de quelque trois cent mille personnes entre l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh. L'ONU fournit les avions et les moyens financiers; mais nos délégués sont là pour interroger chacun, afin que chaque cas soit traité pour lui-même.»

S'enthousiasmant pour son travail (il a prêché à la cathédrale St-Pierre en parlant de sa «vocation Croix-Rouge»), M. Boissier me rappelle qu'il y a dans le monde en moyenne une catastrophe naturelle par jour; une autre d'importance nationale tous les dix jours et une très grave toutes les trois semaines requérant une assistance internationale pour y faire face. *«Allez voir Gazay; c'est lui qui s'occupe de ça!»*

M. Gazay, Français à la voix chaude et vive, est responsable de l'information de la Ligue des Croix-Rouges, organisme qui groupe les Sociétés nationales du monde entier. Il était aussi à Téhéran.

– Qu'est-ce que c'était pour vous cette Conférence?

– *D'abord la réunion des gouverneurs des Croix-Rouges, donc des hommes qui sont chargés de la formation du personnel, des collectes des ressources matérielles, d'hommes qui sont directement responsables et ne s'embarassent pas de questions juridiques. Ils ont parlé de questions extrê-*